

Rapport public Parcoursup session 2025

Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence - DEUST - Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles - Parcours Football - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence - DEUST - Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles - Parcours Football - en apprentissage (38390)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Université Grenoble Alpes - Antenne de Valence - DEUST - Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles - Parcours Football - en apprentissage (38390)	Jury par défaut	Tous les candidats	24	373	24

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Moyenne générale en Première et Terminale	Bulletin de notes de première et Terminale / Moyenne générale du premier semestre dans l'enseignement supérieur pour les étudiants en réorientation ou reprise d'études	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Une pratique régulière dans le football	Dossier du candidat	Essentiel
	Savoir prendre des notes et travailler des cours à distance	Dossier du candidat	Important
	Aisance orale	Dossier du candidat	Important
	Titulaire PSC1 (Prévention et Secours Civiques)	Dossier du candidat	Essentiel
Savoir-être	Prise d'initiative, rayonnement, ponctualité, implication, loyauté, respect	Appréciation des enseignants sur les bulletins de notes	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet professionnel dans les métiers du football	Avoir conscience de l'impérative nécessité de trouver un contrat d'apprentissage dans un club domicilié au maximum à 2h30 de Valence au 31/06/2025 / Lettre de motivation rédigé sur un recto mettant en avant l'implication dans le domaine du football.	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Etre en responsabilité sur une équipe de foot à 8 ou 11, masculine ou féminine (séances + match)	Etre licencié de la Fédération Française de Football en 2024-2025 / Lettre du président du club attestant de cet engagement / Ne pas être titulaire du BMF ou de plus de 2 UC de ce BMF.	Essentiel

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Critères concernant les candidat.e.s non classé.e.s

- Pas de pratique du football
- Projet peu affirmé : le football ne prend une place plus importante que d'autres pratiques sportives
- Aucune expérience, même de courte durée, dans l'encadrement pédagogique
- De grosses faiblesses au plan académique (bac professionnel sans aucun lien avec la formation et obtenu à moins de 12/20)
- Des appréciations négatives concernant le comportement de l'élève en EPS et partagées par l'équipe pédagogique sont rédhibitoires pour son entrée en formation

Pour rappel :

Les critères quantitatifs considérés :

- Notes en EPS et rang de classement
- Moyenne générale, pondérée en fonction du baccalauréat obtenu
- Engagement associatif : intervention en club
- Etre licencié en club pour l'année en cours
- Pratique du football durant plusieurs années

Les critères qualitatifs considérés :

- Avis du conseil de classe
- Avis du professeur d'EPS

L'étudiant sera régulièrement en face à face pédagogique. Sa posture, son exemplarité sont à valoriser.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Une pratique régulière dans le football depuis plusieurs années.

Être licencié de la Fédération Française de Football depuis plusieurs années.

Être en responsabilité d'une équipe de football, quel que soit l'âge, masculine ou féminine, de manière régulière ou ponctuelle (stages).

Rédiger un projet de formation sur un recto mettant en avant l'implication dans le domaine du football.

Chercher très rapidement durant l'année de candidature un contrat d'apprentissage dans un club domicilié au maximum à 3h de Valence.

Aucune spécialité n'est privilégiée.

Tous les bachelors sont acceptés.

La moyenne générale et la note d'EPS sont valorisées.

L'appréciation du conseil de classe et de l'enseignant d'EPS font partie des critères de sélection.

Signature :

Yassine LAKHNECH,

Président de l'établissement Université Grenoble
Alpes - Antenne de Valence